



le **cnam**

**Les auditeurs de la Licence professionnelle
Sciences humaines et sociales, mention
intervention sociale : parcours de formation
et évolution professionnelle**

Mars 2019

Nicolas Robert,
Phanit Saing



Observatoire
des études & carrières



SOMMAIRE

1. Introduction.	4
2. Un nombre d'inscrits au Conservatoire en baisse.	5
3. Des enseignements complémentaires et une poursuite d'étude.	6
4. Les diplômés de la licence professionnelle intervention sociale dans une logique d'évolution professionnelle.	9
5. Trente mois après la formation, une transition professionnelle en bonne voie, mais à finaliser.	13
6. Le marché de l'emploi dans le secteur de l'orientation professionnelle et l'action sociale.	18
7. Conclusion générale.	21
Annexes	22
Annexe I : Contexte.	23
La Licence professionnelle, présentation.	23
Annexe II : Méthodologie d'analyse.	25
L'étude.	25
Les sources utilisées dans cette étude.	25
Les difficultés rencontrées.	26
Le périmètre de l'étude.	26
Détails des bases de scolarité utilisées.	26
Annexe III : Focus de la Licence professionnelle du domaine de l'intervention sociale du Cnam dans le paysage francilien.	28
Annexe IV : Liste des professions exercées par les répondants au moment de l'enquête classées par famille d'activité professionnelle (FAP).	29
Annexe V : Évolution de l'emploi au niveau national pour les métiers ciblés par la formation (source : Dares).	30
Annexe VI : Focus sur l'activité des missions locales.	31
Annexe VII : Acronymes.	33

1.Introduction.

Le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) propose des enseignements à la carte, qui, associés, peuvent constituer un diplôme. Il est également possible de suivre des enseignements inclus dans un « package » et ainsi également prétendre à :

- un diplôme de licence, master ou doctorat (LMD) ;
- un titre d'ingénieur ;
- un titre du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ;
- un certificat de professionnalisation, de compétence ou de spécialisation.

C'est dans le cadre de la réflexion sur la refonte de la maquette de la « licence professionnelle (LP) Sciences humaines et sociales mention intervention sociale : insertion et réinsertion sociale et professionnelle » que l'équipe pédagogique en charge de cette LP a sollicité l'Observatoire des études et carrières (OEC) pour un appui. En effet, suite à différents constats tels que la diminution du nombre d'inscriptions aux enseignements, le peu d'attrait de certaines options et l'écart entre l'objectif pédagogique de cette LP et les missions développées dans le cadre des stages, l'équipe pédagogique souhaitait avoir une analyse chiffrée.

Cette LP, composée jusqu'il y a peu de trois parcours, a pour objectifs (cf. fiche LP site internet Cnam et Annexe I) de :

- Mettre en œuvre les méthodes de diagnostic et d'analyse (utilisation des techniques d'enquêtes de terrain, construction d'une base de données statistiques locale, réalisation des études de cas et des monographies) afin de connaître les besoins des publics identifiés ;
- Participer au positionnement stratégique d'une structure intervenant dans le domaine de l'emploi et de l'insertion professionnelle et/ou socio-culturelle au niveau territorial à partir d'une analyse des institutions et dispositifs mais aussi des publics ;
- Élaborer un plan d'action locale ou un projet de développement incluant un dispositif de suivi et d'évaluation ;
- Construire un dispositif de réponse à appels d'offres et entretenir les réseaux de partenaires au-delà des projets dans une perspective de développement territorial durable.

Les diplômés de cette LP sont destinés à des carrières de :

- Conseiller·ère en insertion ;
- Chargé·e de développement local ;
- Coordonnateur/trice social-emploi-formation ;
- Chargé·e de mission insertion ;
- Chargé·e de projet socio-culturel.

La présente étude reprend, pour les années 2011-2012 à 2015-2016, les éléments provenant de différentes sources d'informations, telles que les données administratives et pédagogiques, les données d'enquêtes ou des données nationales pour une contextualisation (cf. Annexe II). Différents indicateurs, tels que la part de femme, le salaire médian ou la part d'emplois stables sont également proposés, permettant ainsi d'avoir une vision complète de ce public. Cette étude s'articule en deux parties, la première proposant des éléments succincts sur le profil des auditeurs inscrits et/ou diplômés dans cette LP ainsi que leur parcours de formation au Cnam. La seconde partie analyse quant à elle l'évolution professionnelle des diplômés, mais également, pour aller plus loin, propose une analyse du marché de l'emploi dans le secteur de l'orientation professionnelle et l'action sociale, secteur pouvant accueillir ces diplômés. À noter également que cette LP est déployée sur plusieurs régions mais l'étude ne portera que sur les inscrits et diplômés des centres de Paris et Pays de la Loire, pour lesquels les données sur la période étaient disponibles.

2. Un nombre d'inscrits au Conservatoire en baisse.

Dans la période considérée par l'étude (de 2011-2012 à 2015-2016), le nombre d'inscrits à l'enseignement CCE113¹ (« Méthodologie de construction du mémoire ») est en baisse régulière (cf. encadré 1a – Figure 1). Cette baisse se confirme les années suivantes. De plus, sur cette même période, la part d'inscrits hors temps de travail tend à diminuer au profit des stages en journée. La tendance inverse est observée actuellement.

Plus de huit inscrits sur dix sont des femmes (84 % en 2015-2016). L'âge moyen des inscrits à l'enseignement CCE113 reste stable : 36-37 ans. Ils sont cependant plus âgés que les inscrits du Conservatoire (33,4 ans en moyenne en 2015-2016, cf. Chiffres Clés 2016).

Une recherche sur les établissements universitaires d'Île-de-France préparant et diplômant dans le domaine de l'intervention sociale (cf. Annexe III) a montré que les établissements proposant une LP accueillent souvent un public mixte, avec des apprenants en formation initiale (en apprentissage ou non) et en formation continue. Les informations recueillies amènent à penser que la LP proposée par le Conservatoire est bien placée en terme d'inscrits dans le paysage francilien de la formation continue, dans le domaine concerné dans cette étude.

Certains, titulaires des diplômes d'assistant de service sociale, d'éducateur spécialisé et d'éducateur technique spécialisé ont bénéficié d'une réduction de leur parcours grâce à une validation des études supérieures (VES) pour les enseignements AST107, CCE105, TRS102 ou TRS103 (cf. encadré 1a – Figure 2).

Sur la période d'étude considérée (de 2011-2012 à 2015-2016), les inscrits ont pris en moyenne plus de 7 inscriptions, dans la LP concernée par cette étude ou non. Ils ont pris en moyenne entre 5 et 7 enseignements inclus dans le parcours de la LP et en moyenne entre 2 et 4 enseignements hors parcours de la LP (cf. encadré 1b – Figure 4). Il faut cependant faire attention, surtout pour les inscrits de 2011-2012 et 2012-2013 : ils ont peut-être réalisé une première inscription au Conservatoire avant la période d'étude considérée. Les informations sur leur parcours de formation peuvent être partielles.

En moyenne, les inscrits sont présents dans la base d'étude deux années (cf. encadré 1a – Figure 3).

¹ CCE113 : Méthodologie de construction du mémoire ; Cet enseignement n'est accessible qu'aux personnes inscrites à la LP110, c'est pourquoi elle sert d'enseignement de référence (voir Annexe II).

3.Des enseignements complémentaires et une poursuite d'étude.

Bien des inscrits à la LP ont pris des enseignements complémentaires au cursus, notamment en comptabilité, informatique ou en langue. Certains ont également poursuivi leur cursus au Conservatoire en complétant leur formation dans le même domaine sans aller jusqu'au diplôme ou en préparant des enseignements d'un diplôme de niveau supérieur (*cf.* encadré 1a – Figure 5). Ce sont en majorité des enseignements de niveau II (58 contre 26 de niveau III et 8 de niveau I).

Les répondants à l'enquête d'évolution professionnelle (promotions de 2011 à 2015) sont 20 à avoir répondu poursuivre vers un Master (sur un total de 155 répondants). En 2015-2016, ce sont les enseignements proposés dans le Master sciences humaines et sociales, mention intervention et développement social (MR114) qui ressortent le plus de la liste des enseignements complémentaires.

Encadré 1a : Inscrits et inscriptions à la LP de 2011-2012 à 2015-2016.

Figure 1 : Les inscrits et à l'enseignement CCE113 et els diplômés à la LP depuis 2011-2012.

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nombre d'inscrits	71	60	60	52	51
% HTT	73	65	63	58	47
% Femmes	79	81	85	88	84
Âge moyen (ans)	37	36	36	37	37
Nombre de diplômés	55	35	35	41	35
dont par la VAE	3	2	2	7	6

Sources : système de scolarité des CCR et équipe pédagogique intervention sociale – Traitement OEC.

Figure 2 : Nombre de bénéficiaires d'une VES depuis 2011-2012.

	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Nombre de bénéficiaires d'une VES	12	8	5	2	4

Source : DIVES – Traitement OEC.

Figure 3 : Nombre moyen d'années d'inscription au Cnam pris sur la période d'étude considérée (2011-2012 à 2015-2016).

	Nombre moyen d'années (ans)	Nombre Minimum (ans)	Nombre Maximum (ans)
année universitaire 2011-2012	1,5	1	5
année universitaire 2012-2013	1,9	1	5
année universitaire 2013-2014	2,0	1	6
année universitaire 2014-2015	1,7	1	4
année universitaire 2015-2016	1,7	1	4

Source : système de scolarité des CCR – Traitement OEC.

Figure 4 : Nombre d'enseignements pris hors Licence Professionnelle.

Code de l'enseignement	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
Comptabilité, contrôle, audit		2		2	
Droit et immobilier	1	1	1		
Economie, finance, assurance, banque		1			
Informatique	4	3	7	1	
Innovation	28	11	26	3	10
Santé, solidarité	1	6	12	44	17
Stratégies	2	4	2	3	
Territoires	3	1			
Travail	58	45	60	40	45
Unité de formation CLE		1		1	
Total	97	76	108	94	72

Source : système de scolarité des CCR – Traitement OEC.

Encadré 1b : Inscrits et inscriptions à la LP de 2011-2012 à 2015-2016 (suite).

Figure 5 : Nombre moyen d'enseignements pris sur la période d'étude considérée (2011-2012 à 2015-2016)

année universitaire 2011-2012	Moyenne	Nb Minimum	Nb Maximum
Nombre d'enseignements	7,7	2	14
Nombre d'enseignements de la LP*	4,9	1	10
Nombre d'enseignements hors LP	3,1	1	6

année universitaire 2012-2013	Moyenne	Nb Minimum	Nb Maximum
Nombre d'enseignements	7,3	2	19
Nombre d'enseignements de la LP*	5,7	1	10
Nombre d'enseignements hors LP	2,2	1	12

année universitaire 2013-2014	Moyenne	Nb Minimum	Nb Maximum
Nombre d'enseignements	7,7	2	14
Nombre d'enseignements de la LP*	6,0	2	10
Nombre d'enseignements hors LP	2,1	1	6

année universitaire 2014-2015	Moyenne	Nb Minimum	Nb Maximum
Nombre d'enseignements	7,6	3	13
Nombre d'enseignements de la LP*	6,6	3	11
Nombre d'enseignements hors LP	1,5	1	6

année universitaire 2015-2016	Moyenne	Nb Minimum	Nb Maximum
Nombre d'enseignements	7,0	2	12
Nombre d'enseignements de la LP*	6,1	2	10
Nombre d'enseignements hors LP	1,8	1	7

Source : système de scolarité des CCR – Traitement OEC.

Note de lecture : Les 51 auditeurs inscrits à l'enseignement CCE113 en 2015-2016 (Figure 1), ont pris en moyenne 7 enseignements dans la période d'étude considérée (de 2011-2012 à 2015-2016). Ils ont pris en moyenne 6,1 enseignements inclus dans la LP. Ils sont 25 à s'être également inscrits à des enseignements ne faisant pas partis du parcours. Ces 25 auditeurs ont pris en moyenne 1,8 enseignement hors LP.

**tous parcours confondus.*

4. Les diplômés de la licence professionnelle intervention sociale dans une logique d'évolution professionnelle.

La majorité des diplômés de la LP intervention sociale entre 2010 et 2015 est en emploi au moment de l'inscription dans la formation (74 %, *cf.* encadré 2 - Figure 6). C'est ce qu'indique l'analyse de l'enquête relative à l'évolution professionnelle. Les autres diplômés de la LP sont, quant à eux, presque tous actifs en recherche d'emploi (18 % de l'ensemble). Qu'ils soient en emploi ou non, les diplômés de la LP avaient déjà une expérience professionnelle notable à l'entrée en formation : à ce moment-là, près de trois sur quatre (73 %) sont entrés dans la vie active depuis au moins sept ans.

Une comparaison entre la LP intervention sociale et le titre RNCP² accompagnateur social permet d'avoir un éclairage intéressant sur ces deux formations du même domaine.

En effet, certification de niveau III³, le titre RNCP accompagnateur social permet d'exercer dans le domaine de l'intervention sociale mais à un niveau de responsabilités différent que la LP intervention sociale. Dans le cadre de la LP, l'accent est mis sur la capacité à faire un diagnostic social et territorial et à élaborer et conduire un plan d'action locale ou un projet d'insertion collectif. Dans le cadre du titre RNCP, l'accent est mis sur la capacité à accueillir et orienter des publics et à accompagner des parcours individuels à partir de l'élaboration d'un diagnostic global de la situation de la personne. Néanmoins, la comparaison de ces deux publics au moment de l'entrée en formation est intéressante et met en avant des situations socio-professionnelles différentes. Ainsi, les diplômés du titre accompagnateur social ont une expérience professionnelle similaire : près de quatre sur cinq (78 %) sont entrés dans la vie active depuis au moins neuf ans au moment de l'inscription. Toutefois, à peine la moitié (46 %, *cf.* encadré 2 - Figure 6) est en emploi au moment de l'entrée en formation.

Près de deux diplômés de la LP intervention sociale sur trois (64 %) ont financé eux-mêmes les droits d'inscription à la formation alors que le tiers restant a bénéficié d'un financement par l'employeur la plupart du temps (*cf.* encadré 2 - Figure 7). La tendance est différente pour les diplômés du titre accompagnateur social : deux modes de financement concernent près de neuf diplômés sur dix (87 %), le financement via un dispositif institutionnel (y compris le congé individuel de formation) et le financement individuel (respectivement 40 % et 37 %).

L'analyse de la profession (ou de la dernière profession) exercée à l'entrée en formation montre que plus de sept diplômés de la LP intervention sociale sur dix (72 %) sont alors déjà insérés dans le domaine en lien avec la formation suivie (*cf.* encadré 2 - Figure 8). Pour les diplômés du titre accompagnateur social le résultat est inverse : près de deux sur trois (64 %) ne travaillaient pas dans ce domaine au moment de leur entrée en formation.

Les informations sur les diplômés à l'entrée en formation croisées entre elles, permettent de dégager un modèle de parcours dominant pour les diplômés de la LP intervention sociale au moment de l'entrée en formation. Ainsi, la majorité des diplômés possédait déjà une

² Le titre accompagnateur social est une certification professionnelle de niveau III (équivalent au BTS, DUT, etc.) inscrite au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

³ Certification équivalente à un BTS, DUT ou DEUG

expérience significative et a intégré la formation via un autofinancement afin d'évoluer professionnellement dans le domaine de l'intervention sociale.

Le modèle de parcours qui se dégage pour les diplômés du titre accompagnateur social est différent : ces derniers ont également une expérience significative à l'entrée en formation mais dans un domaine d'activité différent. Plus qu'une évolution, c'est une logique de reconversion professionnelle qui semble être majoritaire.

Cette opposition « évolution professionnelle » pour les diplômés de la LP intervention sociale et « reconversion professionnelle » pour les diplômés du titre accompagnateur social est confirmée par l'enquête relative à l'évolution professionnelle des diplômés. En effet, les répondants ayant déclaré avoir connu une perceptible amélioration de leur situation professionnelle à la suite de l'obtention du diplôme ont détaillé ces améliorations comme suit (cf. Figure 9) :

- Pour la LP en intervention sociale, dans sept cas sur dix (70 %), les principales améliorations sont liées à une évolution professionnelle pour des personnes travaillant déjà dans le domaine de l'intervention sociale (accès à des responsabilités, amélioration des compétences, etc.). Néanmoins, bien que minoritaires, les améliorations liées à une reconversion professionnelle (changement de domaine d'activité, etc.) ne sont pas à négliger (30 %).
- Pour le titre accompagnateur social, la situation est plus équilibrée : la proportion de diplômés ayant un objectif de reconversion et d'évolution professionnelle est proche. En outre, près d'un diplômé sur cinq déclare que l'obtention du titre a permis l'accès à l'emploi.

Figure 9 : Classement de la principale amélioration communiquée par les répondants à la suite de l'obtention du diplôme⁴.

Licence professionnelle en intervention sociale

	Nombre de réponses	Taux
Reconversion professionnelle	27	30%
Évolution professionnelle	62	70%
<i>dont accès à des responsabilités</i>	20	22%
<i>dont accès à un statut supérieur</i>	19	21%
<i>dont amélioration des compétences</i>	13	15%
<i>dont reconnaissance des employeurs</i>	6	7%
<i>dont meilleur salaire</i>	4	4%

Titre accompagnateur social

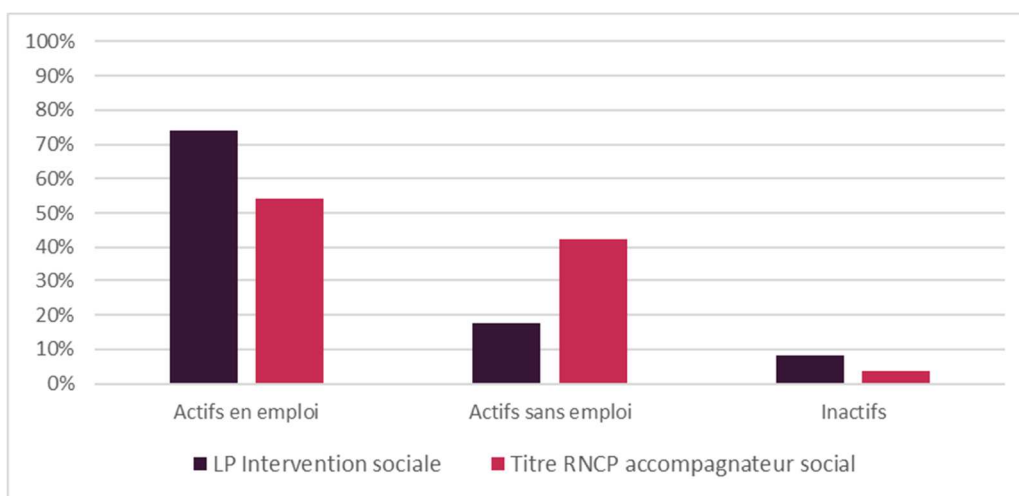
	Nombre de réponses	Taux
Reconversion professionnelle	45	39%
Évolution professionnelle	48	42%
<i>dont amélioration des compétences</i>	22	19%
<i>dont meilleur salaire</i>	9	8%
<i>dont reconnaissance des employeurs</i>	7	6%
<i>dont accès à des responsabilités</i>	5	4%
<i>dont accès à un statut supérieur</i>	5	4%
Accès à l'emploi	21	18%

Source : enquêtes de suivi des diplômés – Traitement OEC avril 2018.

⁴ Ce tableau est le résultat de l'analyse textuelle à la question « Vous avez connu une amélioration de la situation professionnelle à la suite de l'obtention du diplôme, quelle est la principale amélioration connue ? ». Cette question est posée uniquement aux personnes ayant déclaré une amélioration professionnelle à la suite de l'obtention du diplôme ce qui, pour les deux diplômes, concernent environ 3 diplômés sur cinq (56 % pour la LP et 62 % pour le titre RNCP).

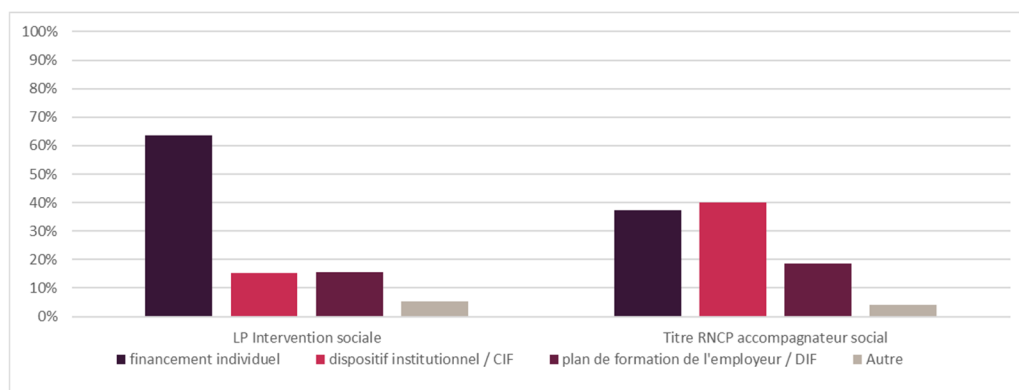
Encadré 2 : La situation à l'entrée en formation : comparaison entre la LP intervention sociale et le titre RNCP accompagnateur social.

Figure 6 : Situation professionnelle à l'entrée en formation des diplômés de la LP intervention sociale et du titre RNCP de niveau III accompagnateur social (en %).



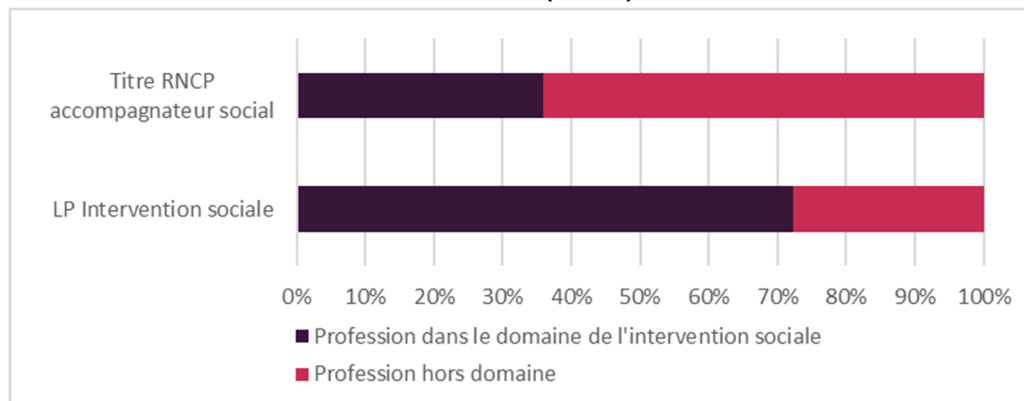
Source : enquêtes de suivi des diplômés – Traitement OEC avril 2018.

Figure 7 : Répartition des diplômés en fonction du financement de la formation (en %).



Source : enquêtes de suivi des diplômés – Traitement OEC avril 2018.

Figure 8 : Répartition des diplômés en fonction de la profession occupée à l'entrée en formation (en %).



Source : enquêtes de suivi des diplômés – Traitement OEC avril 2018.

5. Trente mois après la formation, une transition professionnelle en bonne voie mais à finaliser.

Trente mois après l'obtention du diplôme, neuf diplômés de la LP sur dix (90 %) sont en emploi : ce taux d'emploi est similaire à celui observé pour l'ensemble des diplômés du Cnam (91 %, hors diplômés de l'alternance). En outre, trois diplômés sur quatre (75 %) exercent une profession en lien avec la spécialité de formation (cf. encadré 3 - Figure 10).

Plus de trois diplômés sur dix ne travaillaient pas ou travaillaient en-dehors du domaine de l'intervention sociale à l'entrée en formation (32 %). Parmi eux, six sur dix exercent une profession dans le domaine de l'intervention sociale au moment de l'enquête (59 %).

Les professionnels de l'orientation constituent le groupe le plus représenté parmi les diplômés travaillant dans le domaine de l'intervention sociale trente mois après l'obtention du diplôme : ils représentent plus d'un tiers des diplômés (37 %, cf. encadré 3 - Figure 10). Les professionnels de l'action sociale (21 %), les éducateurs spécialisés (14 %) ainsi que les cadres A de la fonction publique et assimilés (13 %) sont les autres principales familles d'activités professionnelles représentées. Cette dernière famille d'activité rassemble les personnes encadrantes ou en charge de projets d'envergure au sein de structures spécialisées dans l'intervention sociale. La quasi-totalité de ces cadres (19 diplômés sur 20) travaillaient déjà dans le domaine de l'intervention sociale au moment de l'entrée en formation. Les autres familles sont liées à des professions dont le niveau de responsabilité est moindre bien qu'on y retrouve un certain nombre de responsables de projets.

Les personnes sans emploi ou occupant un emploi hors domaine de l'intervention sociale indiquent qu'il est particulièrement difficile de trouver un emploi dans ce domaine pour des personnes en reconversion professionnelle.

« C'est assez satisfaisant [la formation]. Mais cela reste plus difficile de rentrer dans ce domaine pour les personnes en reconversion professionnelle. La formation n'était pas assez pratique. Il faudrait plus de recommandations de la part du Cnam après la formation, par rapport aux employeurs, au marché du travail... » (une diplômée de la LP en 2011).

Par rapport à leurs homologues travaillant déjà dans le domaine de l'intervention sociale à l'entrée en formation, les personnes en reconversion ont un réseau professionnel dans le domaine moins étendu, ce qui expliquerait leurs difficultés.

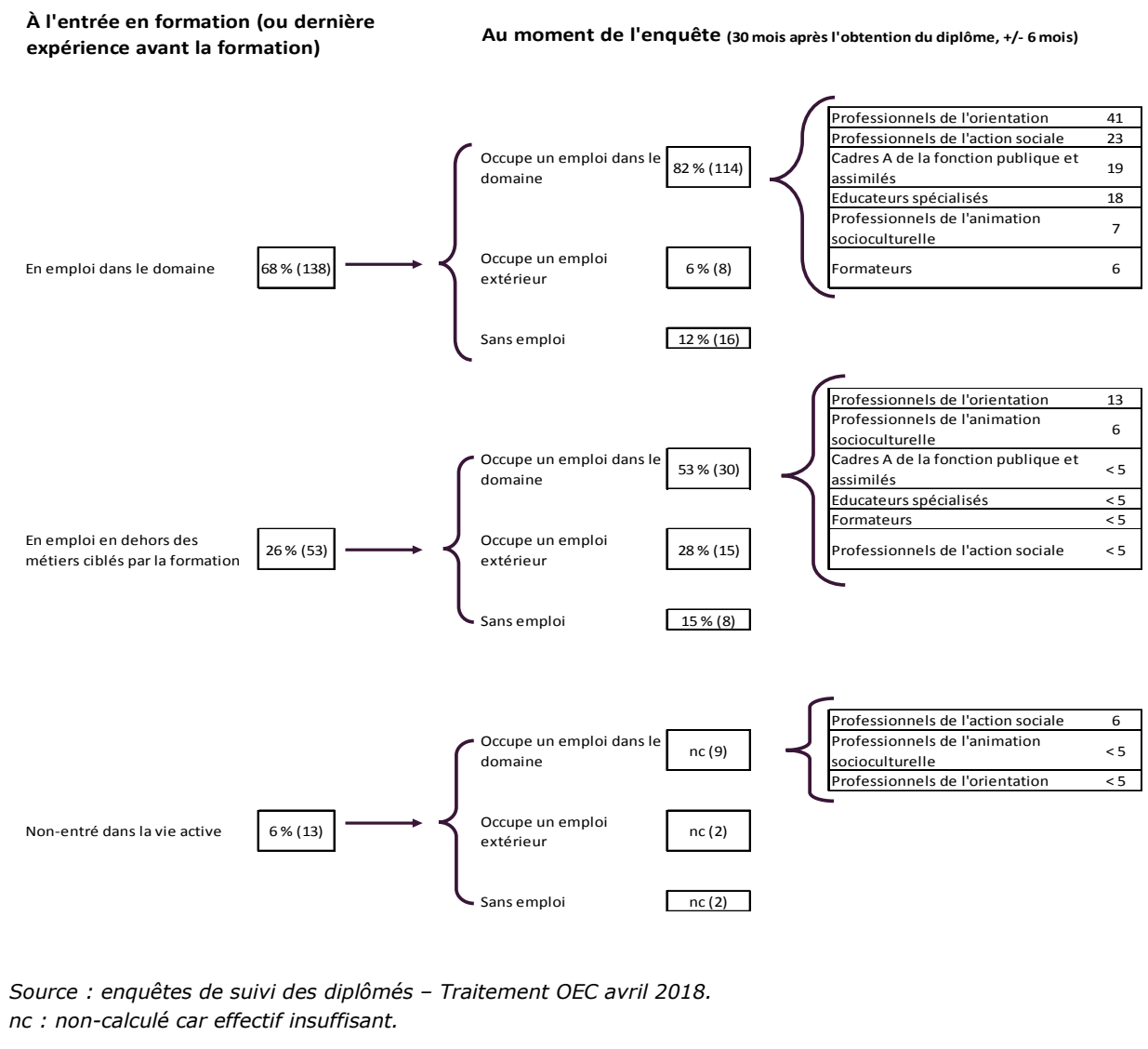
« Il me manque un accompagnement de développement d'un réseau pour solliciter un emploi quand vous vivez en province. [...] » (un diplômé de la LP en 2014).

« Ma formation au CNAM a constitué un levier pour préparer mon évolution professionnelle vers le milieu de l'insertion. Je suis globalement satisfaite de la qualité de la formation, je l'ai trouvée très enrichissante. Mais à ce jour, je n'ai toujours pas trouvé d'emploi dans l'insertion. Etant arrivée dans une nouvelle région, je dois me constituer un réseau pour mener mes recherches d'emploi, ce qui demande beaucoup de temps... [...] » (une diplômée de la LP en 2012).

Encadre 3 : Évolution professionnelle des diplômés de la LP intervention sociale.

Un travail de codification a été réalisé sur la profession déclarée dans l'enquête que ce soit à l'entrée en formation ou au moment de l'enquête (cf. annexes IV et V). Ce travail a pour objectif de créer des catégories de métiers constituées d'un nombre d'individus conséquent pour caractériser l'activité professionnelle des diplômés. Pour cela, la nomenclature des familles d'activités professionnelles (FAP), mise en place par la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), a été utilisée. Dans cette nomenclature, les familles correspondant aux métiers-cibles de la formation sont : « cadres A de la fonction publique (hors spécialités juridiques) et assimilés », « éducateurs spécialisés », « professionnels de l'orientation », « professionnels de l'action sociale (assistants sociaux, conseillers en économie sociale familiale) », « professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs) » et « formateurs (y compris moniteurs d'auto-école) ».

Figure 10 : Schéma d'évolution professionnelle des diplômés de la LP intervention sociale.



L'analyse de l'enquête sur l'évolution professionnelle permet d'obtenir, pour les diplômés ayant déclaré être en emploi, notamment trente mois après l'obtention du diplôme, différents indicateurs (type de contrat, salaire moyen, ...).

La proportion de personnes en emploi à durée indéterminée (72 %, cf. Figure 11) et le salaire brut annuel médian (25 300€) des diplômés de la LP intervention sociale sont inférieurs à la moyenne nationale des professionnels de l'orientation et de l'action sociale (respectivement 86 % et 27 000 €⁵). La proportion de salariés à temps plein est quant à elle particulièrement importante pour les diplômés de la LP par rapport à la proportion des professionnels de l'orientation et de l'action sociale au niveau national : 86 % contre 77 %. Enfin, un diplômé de la LP en emploi trente mois après l'obtention du diplôme sur cinq (19 %) a changé de région par rapport à l'entrée en formation. Cette proportion est proche de celle mesurée trois ans après le diplôme pour les sortants de formation initiale finalisée en Île-de-France avec un diplôme de niveau II ou III (taux de fuite de 21,3 %)⁶.

Ces comparaisons mettent en évidence une transition professionnelle encore en cours trente mois après l'obtention du diplôme pour la majorité des diplômés de la LP intervention sociale. En effet, que ce soit dans le cadre d'une reconversion ou d'une évolution professionnelle, les diplômés occupent des postes en lien avec la spécialité et le niveau de formation mais la part d'emplois à durée indéterminée et le salaire moyen sont faibles par rapport à la tendance nationale. Cette différence est probablement liée à une expérience encore récente pour les diplômés de la LP car la donnée nationale prend en compte l'ensemble des professionnels de l'orientation et de l'action sociale quelle que soit leur durée d'expérience. Cette différence devrait se réduire à mesure que l'expérience des diplômés augmente.

D'autant que les diplômés de la LP intervention sociale semblent mettre tous les atouts de leur côté afin de finaliser ce processus de transition professionnelle. En effet, la proportion de diplômés en temps partiel inférieure à la donnée nationale, ainsi que la mobilité géographique importante pour des personnes de cet âge (moyenne d'âge de 39,2 ans au moment de l'obtention du diplôme) sont des éléments qui favorisent l'accès à un emploi avec des conditions avantageuses.

Progressivement, les personnes en CDD et/ou avec un salaire faible devraient finaliser leur transition professionnelle en accédant à un emploi dans le domaine de l'intervention sociale et/ou accéder à des conditions avantageuses. Néanmoins, comme le laissent supposer certains témoignages, ce processus de stabilisation peut être long et difficile à vivre pour les personnes manquant de réseau, facteur complexifiant la recherche d'emploi (cf. page 12).

⁵Source : portrait statistique des métiers entre 1982 et 2014 – DARES (<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/v4z.pdf>)

⁶ Mélanie Vignale, Mobilités interrégionales des jeunes diplômés, analyse par niveau de sortie, Net.Doc n°160, Céreq, juin 2016, 56 pages.

Cet indicateur est calculé à partir des résultats de l'enquête Génération 2010 du Céreq réalisée en 2013. La comparaison se limite à l'Île-de-France car la très grande majorité des diplômés de la LP intervention sociale a suivi la formation dans cette région.

Figure 11 : Conditions de l'emploi pour les diplômés de la LP du Cnam et comparaison avec la donnée nationale.

	Diplômés travaillant dans le domaine de l'intervention sociale	Diplômés professionnels de l'orientation et de l'action sociale	Professionnels de l'orientation et de l'action sociale (données nationales)	Tous métiers confondus (données nationales)
Taux d'emploi à durée indéterminée	75 %	72 %	86 %	77 %
Taux de personnes à temps plein	86 %	86 %	77 %	82 %
Salaires brut annuel médian	25 700 €	25 350 €	27 000 €	27 000 €

Source diplômés de la LP : enquêtes de suivi des diplômés – Traitement OEC avril 2018.

Source donnée nationale : portrait statistique des métiers entre 1982 et 2014 – DARES.

Trente mois après l'obtention du diplôme, la majorité des diplômés travaille principalement au sein d'entreprises spécialisées dans l'action sociale ou l'administration publique. Les structures les plus représentées sont liées au secteur de l'accompagnement social et professionnel (cf. encadré 4 - Figure 12) dont la moitié est spécialisée dans l'accompagnement pour l'insertion professionnelle et l'accès au logement : foyers de jeunes travailleurs, ateliers d'insertion, Pôle Emploi, missions locales, associations spécialisées, etc.

Un deuxième groupe de diplômés (près de 40 personnes) travaille dans des structures qui définissent et appliquent une politique publique sociale : collectivités territoriales, établissements publics, etc.

Le reste des diplômés occupe des postes dans l'intervention sociale mais dans des entreprises non spécialisées dans ce domaine : hôpitaux, organismes de formation et autres entreprises.

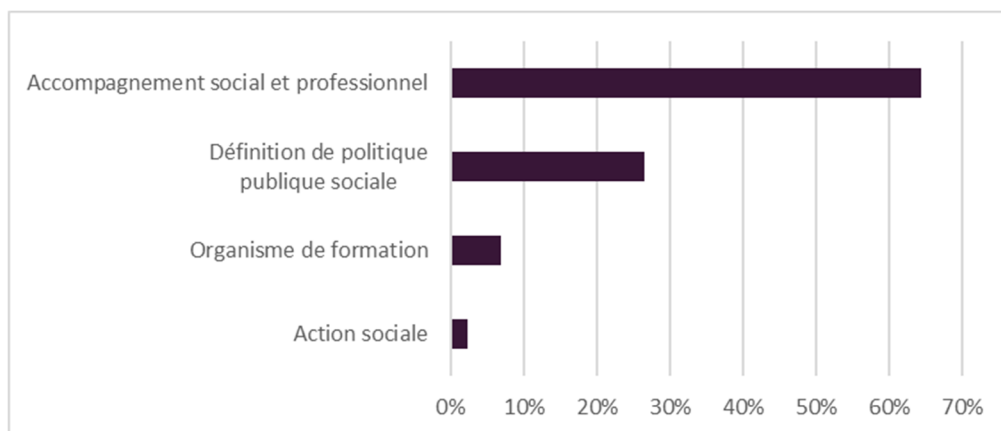
Près de quatre diplômés sur dix (38 %) travaillent dans le secteur public au moment de l'enquête (cf. encadré 4 - Figure 13). Les autres travaillent dans des structures privées ou mixtes (chantiers d'insertion par exemple), principalement dans de petits établissements avec moins de 50 salariés (43 %). Cette distribution pour les diplômés de la LP intervention sociale est proche de ce qui est mesuré au niveau national : les établissements de moins de 50 salariés sont les plus gros employeurs (42 %) suivi par le secteur public (34 %).

Enfin, à la suite de l'obtention de la LP, un tiers des diplômés (34 %) a repris ou poursuivi une autre formation ; près de la moitié de ces personnes a intégré un Master (43 %).

Ces différentes observations sur la situation professionnelle des diplômés de la LP intervention sociale sont confortées par une analyse du marché de l'emploi dans ce domaine proposée dans le chapitre suivant. En complément, l'annexe VI propose un focus sur les missions locales, structures recrutant les professionnels du secteur concerné dans cette étude.

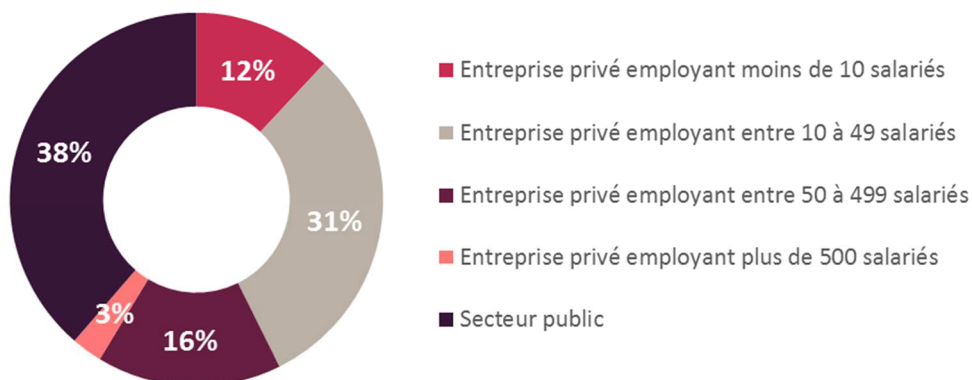
Encadré 4 : Les structures dans lesquelles travaillent les diplômés de la LP intervention sociale trente mois après l'obtention du diplôme.

Figure 12 : Activité des entreprises dans lesquelles travaillent les diplômés de la licence.



Source : enquêtes de suivi des diplômés – Traitement OEC avril 2018.

Figure 13 : Secteur et taille des entreprises dans lesquelles travaillent les diplômés de la LP intervention sociale.



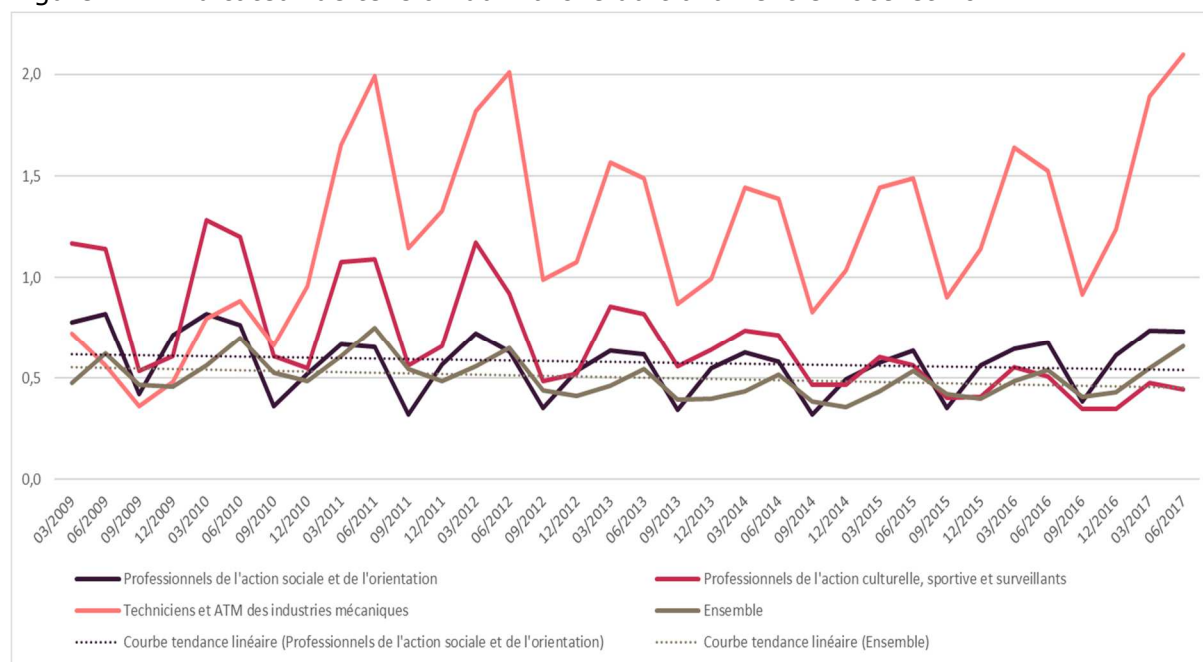
Source : enquêtes de suivi des diplômés – Traitement OEC avril 2018.

6. Le marché de l'emploi dans le secteur de l'orientation professionnelle et l'action sociale.

Au niveau national, le nombre de professionnels de l'orientation et de l'action sociale a considérablement augmenté entre la fin des années 1980 et le début des années 2000, passant d'environ 125 000 emplois en moyenne sur la période 1991-1993 à près de 300 000 sur la période 2003-2005⁷. Depuis, la croissance s'est ralentie : le nombre moyen d'emplois sur la période 2012-2014 est de près de 320 000. Le nombre de demandeurs d'emploi positionnés sur ces professions suit la tendance inverse : leur nombre a considérablement augmenté lors de ces quinze dernières années passant d'environ 20 000 en 1999 à plus de 30 000 en 2014.

L'indicateur⁸ de tension du marché du travail est imparfait dans la mesure où toutes les offres de travail ne sont pas transmises et certains demandeurs d'emploi ne s'inscrivent pas à Pôle-Emploi.

Figure 14 : Indicateur de tension du marché du travail entre 2009 et 2017.



Source : DARES, Pôle-Emploi – Traitement OEC avril 2018.

Cet indicateur reste cependant utile notamment pour faire ressortir les professions en manque de main d'œuvre ou au contraire connaissant une offre de travail importante. Sur la période 2009-2017, les tensions sur le marché du travail, mesurées chaque trimestre concernant les professionnels de l'action sociale et de l'orientation, oscillent entre 0,319 et 0,818 (cf. Figure 14). Cela signifie que selon les trimestres, il y avait entre 1,2⁹ et 3,1 inscrits à Pôle-Emploi positionnés sur ce domaine¹⁰ pour une offre d'emploi enregistrée par

⁷ Source : portrait statistique des métiers entre 1982 et 2014 – DARES (<https://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/v4z.pdf>)

⁸ Pour une profession donnée enregistrées par Pôle-Emploi, rapport entre les offres et les demandes de travail.

⁹ Cela correspond à l'inverse de l'indicateur de tension pour le trimestre janvier-mars 2010 (1/0,818).

¹⁰ Les personnes inscrites à Pôle-Emploi sont classées en fonction du dernier emploi occupé ou de l'emploi recherché.

l'établissement. Néanmoins, la courbe de tendance linéaire¹¹ pour les professionnels de l'action sociale et de l'orientation met en avant une relative stabilité dans ce domaine entre le nombre d'inscrits et les offres d'emploi enregistrées (droite en pointillés violets). Cette tendance est proche de celle mesurée pour l'ensemble des professions (droite en pointillés gris). L'observation des pics de tension montre une relative stabilité. En effet, en mars 2014, on note un indicateur à 0,628, soit 1,6 inscrits à Pôle Emploi au minimum pour une offre et en mars 2010, un indicateur à 0,818, soit 1,2 inscrits au maximum. Cela indique également que le nombre de professionnels de l'action sociale et de l'orientation semble être suffisant par rapport au nombre d'offres d'emploi sur le marché. À titre de comparaison, le domaine des techniciens et ATM¹² des industries mécaniques est un secteur qui manque de main d'œuvre : il y avait 0,5 inscrits à Pôle-Emploi pour une offre enregistrée en juin 2017.

Pour aller plus loin, Pôle Emploi réalise également une enquête sur le besoin en main d'œuvre (BMO) adressée à un panel représentatif d'établissements afin de connaître leurs besoins en recrutement. Les résultats de cette enquête complètent l'analyse de l'indicateur de tension du marché du travail.

D'après l'enquête BMO, plus de 25 000 projets de recrutement de professionnels de l'orientation et de l'action sociale sont prévus en 2018. Plus précisément, en 2018, il est prévu environ 1 800 projets de recrutement de professionnels de l'orientation (2 802 en 2017 soit un taux d'évolution de -36,3 %), 17 300 d'éducateurs spécialisés (15 412, +12 % par rapport à 2017) et 6 100 de professionnels de l'action sociale (6 045, +1 % par rapport à 2017).

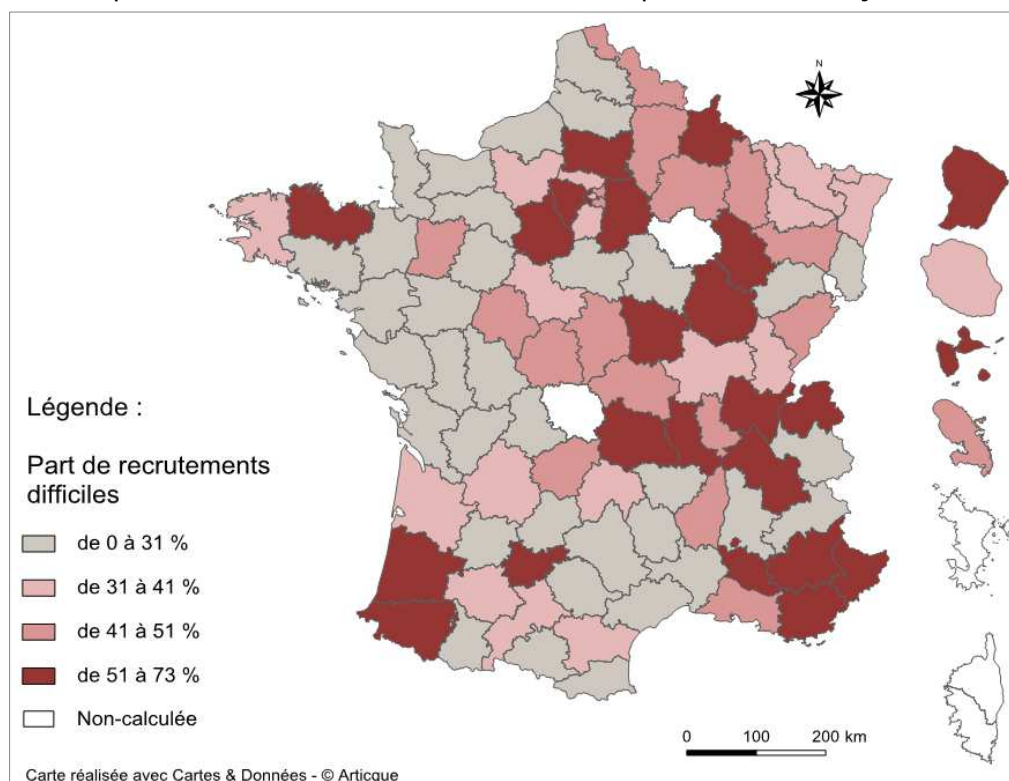
En 2018, quatre projets d'embauche de professionnels de l'orientation et de l'action sociale sur dix (41 %) sont présumés difficiles par les recruteurs ce qui est légèrement inférieur à la moyenne nationale (44 %). Les départements de l'Est de la France ainsi que l'outre-mer sont plus concernés par des difficultés de recrutement de professionnels de l'orientation et de l'action sociale¹³ (cf. Figure 15). Concernant la France métropolitaine, deux types de territoires ressortent : les départements les plus urbains (agglomérations parisienne et lyonnaise, littoral méditerranéen) d'une part, et les départements ayant un solde de population négatif ou nul d'autre part (diagonale du vide, arrière-pays provençal, Landes, Pyrénées-Atlantiques et Côtes-d'Armor). Les difficultés de recrutement semblent donc principalement liées à un manque de candidats par rapport au nombre d'offres.

¹¹ Technique graphique servant à représenter de façon claire l'orientation du marché par une ligne droite pondérée qui est utilisée avec des ensembles de données linéaires simples.

¹² Automated Teller Machines.

¹³ Dans l'enquête BMO, il est demandé aux recruteurs d'indiquer si l'emploi proposé dans l'année sera difficile à pourvoir

Figure 15 : Part de recrutements de professionnels de l'orientation et de l'action sociale présumés difficiles en 2018 dans les départements français.



Source : enquête besoin de main d'œuvre (BMO), Pôle Emploi – Traitement OEC.

Non-calculée : taux non calculé à moins de 50 projets de recrutements par département.

Mise en parallèle à cette analyse du marché du travail, l'évolution professionnelle des diplômés de la LP intervention sociale du Cnam semble refléter la réalité de l'emploi dans ce domaine.

7. Conclusion générale.

De moins en moins nombreux, le public inscrit à la LP intervention sociale n'a cependant pas changé depuis 2011-2012 : il s'agit majoritairement de femmes actives âgées d'environ 36 ans exerçant déjà dans le domaine de l'intervention sociale au moment de l'entrée en formation.

La majorité des inscrits sont, de ce fait, dans une logique de promotion sociale c'est-à-dire qu'ils souhaitent accéder à des responsabilités et/ou développer leurs compétences dans le domaine de l'intervention sociale.

Trente mois après la formation, cet objectif semble atteint pour la majorité des diplômés. Toutefois, il ressort de la comparaison avec la tendance nationale en termes de conditions d'emploi (taux d'emplois stables, salaires médian, etc.) que la transition professionnelle commencée au moment de l'inscription à la LP ne semble pas achevée pour tous les diplômés, trente mois après l'obtention du diplôme. Ce constat est d'autant plus vrai pour la minorité de diplômés en reconversion professionnelle.

Les diplômés de la LP intervention sociale travaillent essentiellement dans deux types de structures : le secteur public, notamment les missions locales, et dans des petites structures privées du domaine associatif.

La faible part d'inscription à des enseignements en dehors de la LP permet de supposer que ce diplôme répond bien aux attentes des inscrits dans le cadre de leur transition professionnelle.

Pour l'avenir, le nombre d'inscriptions à la LP du Cnam ainsi que le profil des inscrits évolueront probablement, du fait de la réforme récente des diplômes du travail social et de l'intervention sociale entraînant notamment le passage de plusieurs diplômes de niveau III au niveau II.

Annexes

Annexe I : Contexte.

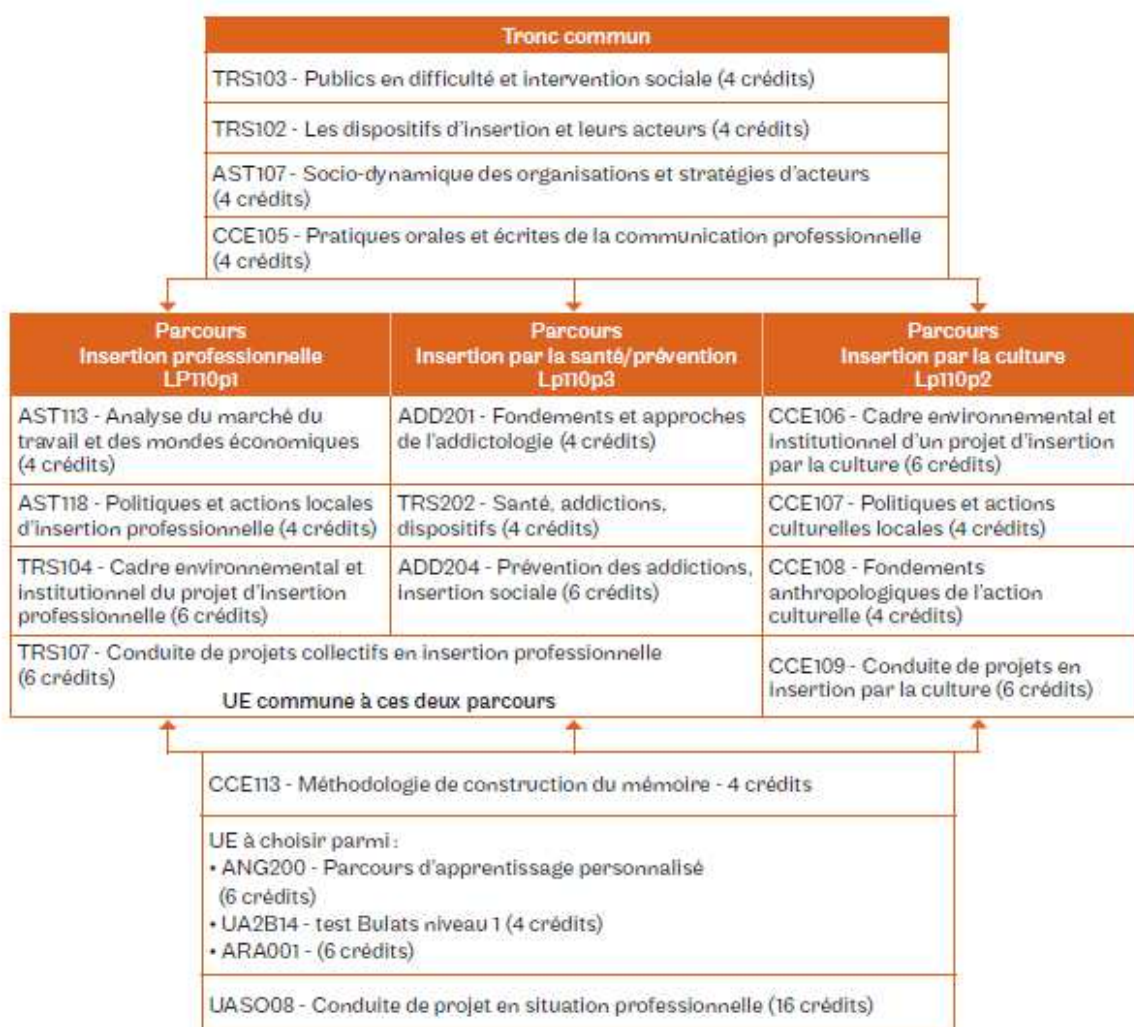
La Licence professionnelle, présentation.

La licence professionnelle « Intervention sociale » (LP110, exLP028) est ouverte dans les centres Cnam suivant (cf. Fiche RNCP 15124) :

- Cnam Paris
- Cnam Pays de la Loire
- Cnam Provence-Alpes-Côte d’Azur
- Cnam Lorraine

Pour le centre parisien, la formation peut être suivie en cours du jour (via Cnam-Entreprises) ou en cours du soir (via le Centre Cnam Paris).

Cette LP est composée d’un tronc commun d’enseignement et de trois parcours différents :



Cette LP est ouverte :

- Aux titulaires d'un diplôme Bac+2 national en sciences humaines (DUT, BTS, DEUG), des diplômes de premier cycle du Conservatoire, du CIP (Conseiller en Insertion Professionnelle délivré par l'AFPA) ou d'un autre diplôme homologué de niveau III ou reconnu équivalent dans le domaine de l'action sociale ;
- Aux titulaires d'un diplôme scientifique ou technique de niveau Bac + 2 à condition que le candidat justifie d'une expérience professionnelle dans le domaine couvert par le diplôme ;
- Aux personnes justifiant d'une expérience professionnelle ou personnelle dans le domaine de l'insertion répondant aux conditions fixées par les dispositions de la loi du 17 janvier 2002 relatives à la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Les candidats possédant les diplômes suivants peuvent être dispensés de certains enseignements (AST107, CCE105, TRS102 ou TRS103) grâce à la validation des études supérieures (VES) :

- Assistant de service sociale ;
- Educateur spécialisé ;
- Educateur technique spécialisé.

Annexe II : Méthodologie d'analyse.

L'étude.

Dans un premier temps, l'Observatoire a fourni à l'équipe pédagogique de la LP quelques indicateurs et une première exploration des bases de données qui ont permis notamment la réalisation de la plaquette actuellement utilisée ; le rapport venant dans un second temps.

Les sources utilisées dans cette étude.

Cette étude s'appuie sur les données provenant de différentes sources :

- 1- Données de scolarité, reprenant les informations administratives déclarées au moment de l'inscription au Conservatoire, ainsi que les données pédagogiques sur les inscriptions aux enseignements ainsi que la présence et réussite aux examens (IPR). Il s'agit des données issues de Siscol pour le Centre Cnam Paris et Cnam-Entreprises, fourni par la Direction de l'aide au pilotage (DAP) et d'Open Portal pour le Cnam Pays de la Loire. Ces informations sont complétées par des données issues de DIVES et DIVA pour les éléments de VES et VAE. Il n'y a pas d'information concernant les inscriptions dans les Cnam PACA et Lorraine.
- 2- Données sur les diplômés du Cnam
Pour les diplômés édités à la Direction nationale des formations (DNF), il est possible de connaître les effectifs de diplômés depuis 2013-2014 avec une répartition par Centre Cnam en région (CCR), modalité (Formation initiale - FI ou Formation continue - FC), sexe et âge. Pour les autres diplômés, les données seront moins détaillées (effectif par CCR et par modalité de formation).
- 3- Données issues de l'enquête de suivi des diplômés
Ces données d'enquête permettent d'analyser l'évolution professionnelle des diplômés à différents temps (à l'entrée en formation, 6 mois après l'obtention du diplôme et au moment de l'enquête). Pour chacune des périodes d'enquête, le/la diplômé-e décrit sa situation professionnelle et caractérise son emploi (type de contrat, PCS, entreprise, salaire, etc.). Des questions relatives à des prises de position subjectives sont également posées : il est notamment demandé si l'enquêté-e considère que son emploi est en adéquation avec la formation ou si sa situation professionnelle s'est améliorée depuis l'obtention du diplôme. La base de données contient les réponses d'environ 17 000 diplômés enquêtés depuis 2009.

Les difficultés rencontrées.

L'étude a rencontré une difficulté majeure en cours de route. En effet, les informations extraites des bases de scolarité se sont trouvées très lacunaires, notamment les données concernant la situation professionnelle (type de contrat de travail, secteur d'activité, etc.) et les diplômes obtenus avant l'inscription au Conservatoire.

Le nombre conséquent de données manquantes a entraîné le retrait d'une partie de l'analyse sur les profils des candidats à la LP.

Le périmètre de l'étude.

L'étude est réalisée sur les inscriptions aux enseignements de 2011-2012 à 2015-2016 et pour les diplômés, de 2013-2014 à 2015-2016 seulement dans la mesure où, avant 2013-2014, les diplômés étaient saisis dans un applicatif qui n'est plus utilisé. L'année 2011-2012 a également vu l'arrivée de Sicol au Centre Cnam Paris en tant que logiciel de gestion de scolarité. Cette année est donc à considérer comme année de transition ; la saisie des informations des dossiers de candidature n'ayant pu être que partielle.

Détails des bases de scolarité utilisées.

Les diplômés :

L'Observatoire réalise chaque année une collecte d'information sur les diplômés. Cette collecte permet non seulement de comptabiliser le nombre de diplômés par certificat ou diplômes mais également avoir quelques informations sur ces diplômés, telles que le genre ou l'âge au moment de l'obtention du certificat ou diplôme.

Les inscrits : À partir des fichiers précédemment cités, il est possible d'étudier le profil des inscrits en terme d'âge moyen, genre, nombre d'inscriptions prises dans la période considérée et réussite ou enseignements complémentaires ou parallèle à ceux de la LP.

L'enseignement CCE113, « méthodologie de construction du mémoire » ne peut être suivi que dans le cadre de la LP110. C'est pourquoi nous nous appuyons sur cet enseignement pour définir les individus cibles.

Comme précisé dans la partie « méthodologie », cette LP peut être préparée hors temps de travail, essentiellement en cours du soir (HTT) ou en stage en journée (FC). Pour ce dernier format d'enseignement, l'effectif accueilli tourne autour d'une vingtaine de stagiaires. C'est pourquoi, toute l'analyse se fera sans distinction HTT ou FC.

Les inscriptions :

Une demande a été faite auprès de la DAP pour obtenir les informations concernant le Centre Cnam Paris et auprès du centre Cnam Pays de la Loire. Il s'agissait pour eux d'extraire dans un premier temps tous les auditeurs inscrits dans la période considérée à l'UE CCE113, enseignement ouvert uniquement aux personnes inscrites à la LP étudiée. Puis dans un second temps, pour toutes ces personnes, extraire toutes les inscriptions prises, quel que soit le diplôme visé ou l'EPN de l'enseignement, ainsi que les informations suivantes (si existantes):

civilité
Date de naissance
Ville de naissance
Code postal de résidence
Plus haut diplôme obtenu
Spécialité du plus haut diplôme obtenu
Année d'obtention du plus haut diplôme
Diplôme obtenu au Cnam
Année de première inscription au Cnam
Année de dernière inscription au Cnam
Centre inscription administrative
Centre inscription pédagogique
Code de l'enseignement suivi
Code du diplôme/certification préparé(e)
Modalité d'enseignement
Période d'enseignement
Présence à l'examen
Note obtenue à l'examen
Type de paiement
Type d'exonération
Situation professionnelle
Catégorie socioprofessionnelle
Type de contrat
Secteur d'activité
Quotité de travail
Taille de l'entreprise

Annexe III : Focus de la Licence professionnelle du domaine de l'intervention sociale du Cnam dans le paysage francilien.

Plusieurs établissements universitaires franciliens préparent et diplôment dans le domaine de l'intervention sociale. Les établissements qui proposent une LP accueillent des apprenants en formation initiale (en apprentissage ou non) et en formation continue, y compris en contrat de professionnalisation (cf. Figure 16). La figure ci-dessous indique, pour dix établissements franciliens, le nombre d'apprenants en formation continue. La base centrale de pilotage du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (MESRI) recense les résultats de toutes les enquêtes ministérielles avec un détail plus ou moins fin. Il n'est pas possible de connaître la liste des LP correspondantes à ces chiffres.

Figure 16 : Nombre d'inscrits à une Licence Professionnelle dans le domaine du Travail social, Universités et IUT, région Ile-de-France (NSF = 332 - Travail social), selon l'année universitaire.

	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	2016-2017
UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL	17	20	23	14	9	49	42
dont formation continue			<5	<5	<5	<5	13
ESPE ACADEMIE CRETEIL					18	16	
dont formation continue					18	16	
PARIS OUEST NANTERRE							12
UNIVERSITE EVRY VAL D'ESSONNE	21	19	19	9	21		
dont formation continue	<5	<5	6	<5	8		
UNIVERSITE MARNE LA VALLEE	<5	8	8	6	<5		
dont formation continue	<5	<5					
UNIVERSITE PARIS NORD	52	63	44	41	37	29	25
dont formation continue				14	13	<5	<5
UNIVERSITE PARIS 2	18	14	18	8			
dont formation continue	15	12					
UNIVERSITE PARIS 3	25	17	24	27	26	21	24
dont formation continue		<5	13	6	13	<5	<5
UNIVERSITE PARIS 5	23	26	25	30	22	55	64
dont formation continue	<5	<5	<5	<5	<5	<5	<5
UNIVERSITE PARIS 6	21	24	20	16	23	14	13
dont formation continue	11	9	7	7	9	<5	6

Source : Base centrale de pilotage - Enquête SISE Universités et IUT - MESRI - Traitement OEC.

Annexe IV : Liste des professions exercées par les répondants au moment de l'enquête classées par famille d'activité professionnelle (FAP).

Les professions déclarées par les répondants ont été réparties dans les différentes familles d'activités professionnelles considérées comme en adéquation avec la licence professionnelle intervention sociale.

Ci-dessous les différentes professions citées réparties dans les familles d'activité professionnelle sélectionnées :

P2290 : Cadres A de la fonction publique (hors spécialités juridiques) et assimilés
Cadre en résidence
Chef de service
Chef de service éducatif
Chef de service en ESAT
Chef du service d'insertion
Directeur d'association
Directeur de l'association
Directeur d'un établissement médico-social
Directeur d'une mission locale
Directeur structure médico-sociale
Responsable centre de loisirs
Responsable de secteur
Responsable de service gestion locative
Responsable de structure de la région picarde
Responsable d'équipe
Responsable service jeunesse

V4280 : Professionnels de l'orientation
Chargé de formation
Chargé de mission
Chargé de mission dispositif PLIE
Chargé de mission emploi
Chargé de mission emploi formation
Chargé de mission en insertion
Chargé de projet
Chargé de projet - conseiller en insertion professionnelle
Chargé d'insertion
Chargé d'insertion professionnelle
Chargé d'insertion sociale et professionnelle
Chargé d'intervention sociale
Conseiller à l'emploi
Conseiller d'insertion
Conseiller emploi formation
Conseiller en économie sociale et familiale
Conseiller en emploi
Conseiller en insertion
Conseiller en insertion professionnelle
Conseiller en insertion sociale
Conseiller en insertion sociale et professionnelle
Conseiller en reclassement professionnel
Conseiller métiers formations
Conseiller social
Conseiller territorial d'action sociale caf
Coordinateur de formation
Coordinateur d'une plateforme d'insertion
Coordinateur insertion
Coordinateur pôle insertion-formation
Référent rsa

Source pour les fiches-métiers : Pôle-Emploi
 Traitement : Observatoire

V4285 : Professionnels de l'action sociale (assistants sociaux, conseillers en économie sociale familiale)
Agent de développement social
Chargé du développement du lien social
Intervenant socio-judiciaire
Assistant de service social
Assistant social
Assistant socio éducatif
Auxiliaire de vie scolaire
Auxiliaire de vie scolaire et individuel
Auxiliaire de vie scolaire pour enfants handicapés
Auxiliaire de vie sociale
Chargé de prévention
Technicien d'intervention sociale et familiale
Travailleur social
Travailleur social insertion

V5281 : Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)
Animateur insertion
Animateur première catégorie
Animateur socio-culturel
Animateur socio-éducatif
Animateur territorial
Chargé de développement
Coordinateur accueil de collégiens en situation d'exclusion scolaire
Coordinateur animateur première catégorie éducat
Coordinateur culturel
Coordinateur d'appui aux médecins
Coordinateur jeunesse
Coordinateur territorial
Responsable d'animation territoriale et du décrochage

W1280 : Formateurs (y compris moniteurs d'auto-école)
Chargé de mission relation partenariat
Chargé d'ingénierie de formation
Formateur
Formateur chargé relation entreprise
Formateur en insertion
Formateur en insertion professionnelle
Formateur et conseiller en insertion professionnel
Responsable de formation

V4283 : Educateurs spécialisés
Accompagnateur social
Accompagnateur socio-professionnel
Chef d'atelier
Coordinateur de dispositif de médiation culturelle
Educateur
Educateur spécialisé
Educateur technique spécialiste
Médiateur action enfance jeunesse
Médiateur intervenant théâtre
Médiateur socio culturel

Annexe V : Évolution de l'emploi au niveau national pour les métiers ciblés par la formation (source : Dares).

Le travail de codification permet de contextualiser l'analyse des indicateurs pour la licence avec la donnée produite par la statistique nationale.

Première source de contextualisation, les portraits des métiers réalisés par la Dares décrivent les professionnels ainsi que de leur environnement de travail par famille d'activité. Cette information est disponible à un niveau plus agrégé que les catégories c'est-à-dire que les familles d'activités visées par la formation sont regroupées avec d'autres plus éloignées.

Néanmoins il existe une fiche réalisée pour les professionnels de l'orientation, les éducateurs spécialisés et les professionnels de l'action sociale que nous pouvons analyser.

Les professionnels de l'orientation, les éducateurs spécialisés et les professionnels de l'action sociale : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/v4z.pdf>

Les professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/v5z.pdf>

Les formateurs : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/w1z.pdf>

Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés) : <http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/p2z.pdf>

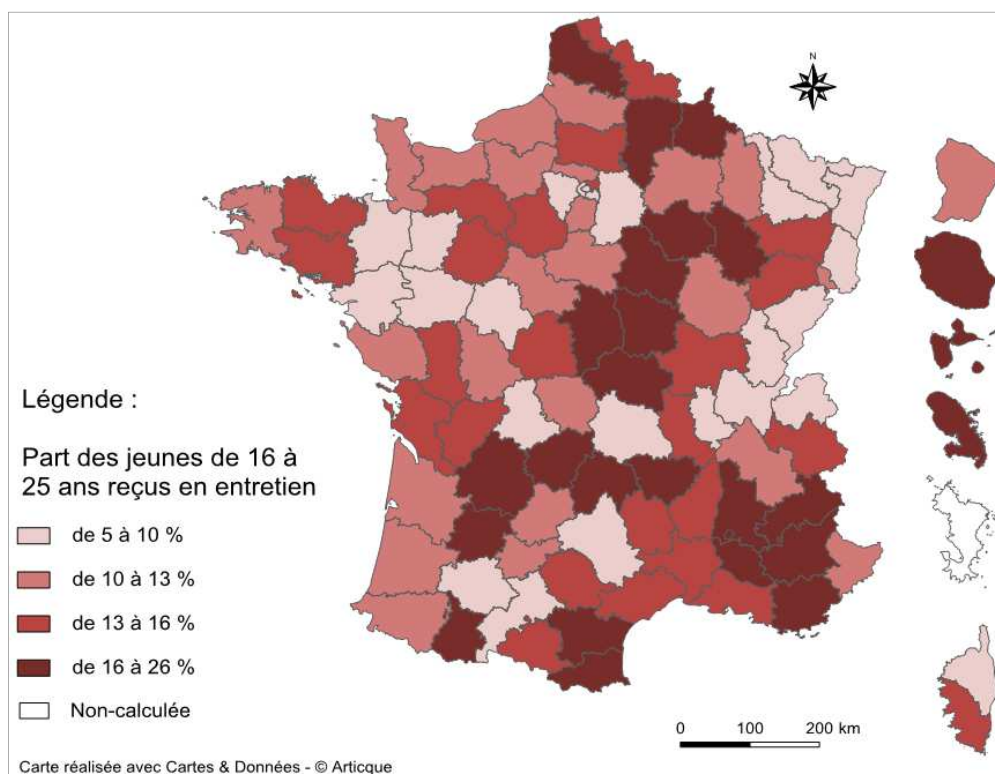
Annexe VI : Focus sur l'activité des missions locales.

Les missions locales sont des structures chargées de l'accueil, de l'information, de l'orientation professionnelle et de l'accompagnement de jeunes âgés de 16 à 25 ans dans le but de construire leur projet professionnel. Les diplômés de la licence en intervention sociale sont formés pour travailler dans ces organismes dans lesquels ils devront assurer une mission essentielle : accompagner les jeunes dans la construction de leur projet professionnel.

En 2012, près d'1,2 millions de jeunes âgés de 16 à 25 ans ont été reçus en entretien au sein d'une mission locale¹⁴, ce qui représente 15 % de la population pour cette tranche d'âge. Parmi eux, près d'un jeune sur deux (44 %) était reçu dans le cadre d'un premier entretien.

La proportion de jeunes reçus en entretien dans la population totale de cette tranche d'âge varie sensiblement selon le département entre 5 % à Paris et 26 % pour la Martinique (cf. figure 17). D'une manière générale, la proportion de jeunes reçus en entretien est particulièrement élevée dans les départements peu denses (Cantal, Hautes-Alpes, Ardennes, etc.) pour lesquels il est numériquement plus aisé pour la collectivité de couvrir une part importante de jeunes. Cependant, certains départements très denses et dans lesquels la proportion de jeunes est importante ont également un taux élevé (Seine-Saint-Denis, Martinique, Pas-de-Calais, Rhône, etc.).

Figure 17 : Part des jeunes âgés de 16 à 25 ans reçus en entretien dans les missions locales en 2012.



Source : Recensement de la population – INSEE, Dares, réseau des missions locales et PAIO.

¹⁴ Source : DARES, réseau des missions locales permanences d'accueil, d'information et d'orientation (PAIO)

Six mois après leur entretien au sein d'une mission locale, un jeune sur quatre (25 %) a accédé à l'emploi, principalement dans le cadre d'un emploi « classique »¹⁵ (19 %). En outre, près d'un jeune sur cinq (17 %) a suivi une formation ou a repris sa scolarité soit via une formation (15 %) soit via une rescolarisation (2 %).

¹⁵ Emplois en contrat à durée indéterminée (CDI) ou contrat à durée déterminée (CDD)

Annexe VII : Acronymes.

AFPA	Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes
ATM	Automated Teller Machines
BMO	Besoin en main d'œuvre
BTS	Brevet de technicien supérieur
CCP	Centre Cnam Paris
CCR	Centre cnam en Région
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CIP	Conseiller en insertion professionnelle
CNAM	Conservatoire national des arts et métiers
CPN	Certificat professionnel national
DAP	Direction de l'aide au pilotage
DARES	Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques
DEUG	Diplôme d'études universitaires générales
DIVA	Dispositif informatique pour la validation des acquis de l'expérience
DIVES	Dispositif informatique pour la validation des études supérieures
DNF	Direction nationale des formations
DUT	Diplôme universitaire de technologie
EPN	Equipe pédagogique nationale
FAP	Familles d'activités professionnelles
FC	Formation continue
FI	Formation initiale
HTT	Hors temps de travail
IPR	Inscrits, présents, reçus
IUT	Institut universitaire de technologie
LMD	Licence, Master, Doctorat
LP	Licence professionnelle
MESRI	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
NSF	Nomenclature des spécialités de formation
OEC	Observatoire des études et carrières
PACA	Provence-Alpes-Côte d'Azur
PCS	Professions et catégories socioprofessionnelles
RNCP	Répertoire national des certifications professionnelles
SISCOL	Système de scolarité
SISE	Système d'information sur le suivi de l'étudiant
VAE	Validation des acquis de l'expérience
VES	Validation des études supérieures

Document réalisé par Nicolas ROBERT et Phanit SAING
avec la collaboration de Martha ARCINIEGAS, Catherine LEMOUZY, Esmerina
QELLO et Barbara RIST

Édition de Mars 2019

Observatoire des études et carrières
Pôle connaissance et accompagnement des publics
Direction nationale des formations
292, rue Saint Martin
75141 Paris cedex 03
Case courrier 4DNF01 - Accès 10, 2ème étage
oec@lecnam.net